

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24897**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Déclarant en douane

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) dans les transports routiers et des activités auxiliaires du transport - Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports (AFT)	Directeur de l'AFT

### Niveau et/ou domaine d'activité

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

311n Etudes et projets d'organisation de transit de biens ou de personnes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le déclarant en douane gère les opérations administratives d'enregistrement et d'élaboration de documents douaniers qui matérialisent la sortie ou l'entrée d'une marchandise sur un territoire donné.

Les activités relèvent de la constitution de dossier douane à l'exportation et à l'importation et de la détermination du montant des droits et taxes de la détermination du montant de la liquidation douanière, formaliser le mouvement de marchandises (entrée ou sortie) sur un support déclaratif officiel.

Les compétences attestées sont :

Collecter les éléments constitutifs des coûts de l'exportation et de l'importation de marchandises.

Collecter les documents relatifs à l'exportation et à l'importation de marchandises.

Déterminer les implications fiscales de l'ECS

Déterminer la nature de la marchandise.

Appliquer les règles de classement des institutions communautaires ou internationales (UE, OMD) pour déterminer l'espèce de la marchandise.

Identifier et présenter les documents justificatifs de l'origine.

Vérifier la conformité des documents associés au dédouanement de la marchandise à la réglementation douanière et/ou aux règles de contrôle du commerce extérieur et leur présentation.

Identifier les éléments nécessaires à la détermination de la valeur en douane, de la valeur statistique et de la valeur première destination.

Déterminer les droits et taxes à acquitter

Vérifier les modalités de la mise sous douane et de la déclaration sommaire.

Vérifier la validité des procédures de dédouanement et le régime de transit des marchandises.

Déterminer les implications fiscales de l'ECS, ICS

Déterminer les implications des certificats OEA

Vérifier la cohérence des documents du dossier douane

Vérifier l'espèce, l'origine et la valeur de la marchandise à déclarer et la cohérence avec les droits et taxes

Identifier les éléments pris en compte pour le calcul du montant de la liquidation douanière.

Etablir le montant de la liquidation douanière.

Renseigner le Document Administratif Unique sur un logiciel connecté au logiciel de l'administration des douanes.

Vérifier l'adéquation entre les calculs réalisés par le logiciel douanier et ceux calculés par le déclarant.

Réaliser le suivi du dossier.

Coordonner les acteurs lors d'un contrôle douanier et accompagner l'administration des douanes lors de ces contrôles

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier de déclarant en douane s'exerce pour le compte d'entreprises de logistique et de transport (tous modes)

Ces métiers s'exercent au sein d'agences dont la taille est comprise entre 1 et 300 salariés.

Déclarant en douane

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**N1202** : Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de deux blocs de compétences :

- Constituer le dossier douane à l'exportation et à l'importation et déterminer le montant des droits et taxes

- Déterminer le montant de la liquidation douanière, formaliser le mouvement de marchandises (entrée ou sortie) sur un support déclaratif officiel.

Les évaluations sont constituées d'épreuves écrites et d'épreuves orales

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		- un représentant d'une organisation professionnelle justifiant de 5 années d'expérience minimale dans le métier - deux salariés en activité dans le métier désignés par leur organisation syndicale justifiant de 5 années d'expérience minimale
En contrat de professionnalisation	X		- un représentant d'une organisation professionnelle justifiant de 5 années d'expérience minimale dans le métier - deux salariés en activité dans le métier désignés par leur organisation syndicale justifiant de 5 années d'expérience minimale
Par candidature individuelle	X		- un représentant d'une organisation professionnelle justifiant de 5 années d'expérience minimale dans le métier - deux salariés en activité dans le métier désignés par leur organisation syndicale justifiant de 5 années d'expérience minimale
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X		- un représentant d'une organisation professionnelle justifiant de 5 années d'expérience minimale dans le métier - deux salariés en activité dans le métier désignés par leur organisation syndicale justifiant de 5 années d'expérience minimale

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Déclarant en douane" avec effet au 3 décembre 2015, jusqu'au 3 décembre 2018.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

CPNE - OPCA transport - [www.optl.fr](http://www.optl.fr)

CPNE - OPCA transport -

**Lieu(x) de certification :**

CPNE

68 rue Cardinet

75017 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Centres de formation AFTRAL

BORDEAUX - Allée de Gascogne BP 32 - 33370 Artigues-près-Bordeaux

ORLEANS - ZAC des Châtelliers - 285 rue Léonard de Vinci - 45400 Semoy

LILLE - 156, rue Léon Jouhaux BP 135 - 59443 Wasquehal cedex  
MARSEILLE - 368, boulevard Henri Barnier BP 28 - 13321 Marseille cedex 16  
MONCHY SAINT ELOI - BP 70091 - 60603 BREUIL LE VERT Cédex  
MONTPELLIER - Parc d'activités Méditerranée - 34470 Pérols  
NANCY - Avenue du Général de Gaulle BP 72 - 54140 Jarville-la-Malgrange  
NANTES - 2, rue Jean Mermoz, BP 68401 ZAC de la Maison Neuve - 44984 Sainte-Luce-sur-Loire  
RUNGIS - 11, place d'Aquitaine - BP 10 475 - 94152 Rungis  
STRASBOURG - 4, avenue de l'Energie - 67800Bischheim  
TOULOUSE - 72, rue Edmond Rostand - BP 2048 - 31018 Toulouse cedex 2  
VILLETTE D'ANTHON - Rue des Saphirs BP 7 - 38280 Villette d'Anthon

Centres de formation Promotrans

BORDEAUX - Rue de Strasbourg - ZI de Bordeaux Fret - 33521 BRUGES CEDEX  
GONESSE - La Patte d'Oie - 95500 GONESSE  
LE HAVRE - 126 rue Amerigo Vespucci - 76600 LE HAVRE  
LILLE - Espace John Hadley - La Haute Borne - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ  
LYON - Plate-Forme Logistique du grand Lyon - Giratoire Bernard Vos - 69780 MIONS  
MARSEILLE - 208 rue Clément Ader - 13340 ROGNAC  
PARIS - 12 rue Cabanis - 75993 PARIS CEDEX 14  
ROUEN - Rue de la Grande Epine - 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY  
SAINT DENIS - Immeuble "Le Cezaré II" - 47, rue Cristino Garcia - 93210 La Plaine Saint Denis  
TOULOUSE - 111 avenue de Lespinet - 31400 TOULOUSE  
VITRY - Z.I. Les Ardoines - 20 rue du bel Air - 94400 VITRY SUR SEINE

**Historique de la certification :**